



Contenu

Le Tour de Bourgogne à vélo :

- Un produit touristique en devenir constitué d'itinéraires de véloroutes / voies vertes utilisant les chemins de halage des canaux, des chemins de vignes et d'anciennes voies ferrées sur environ 800 km
- Un réseau en cours de développement avec, à terme, un découpage en 5 tronçons :
 - La boucle de la Bourgogne du Sud
 - Le canal du Nivernais (Auxerre à Decize)
 - Le canal de Bourgogne (Dijon à Auxerre)
 - Le canal du Centre (Chalon à Digoïn)
 - La véloroute des vignes (Dijon à Santenay).

Sa mise en œuvre nécessite :

- La finalisation de l'infrastructure et, pour les prochaines années, une implication de l'ensemble des acteurs concernés dans une véritable logique de projet économique
- Une coordination organisée au niveau régional
- Une animation :
 - Conseil et expertise aux porteurs de projets
 - Accompagnement des projets et entretien des aménagements.

Dès maintenant, les actions de communication et de services à la clientèle doivent être préparées.

Des mesures d'accompagnement sont nécessaires pour animer les infrastructures et maximiser les retombées économiques :

- Mise en place d'une politique d'incitation à la création d'hébergements adaptés et sensibilisation des professionnels
- Définition d'une charte de qualité des hébergements et des sites labellisés « Tour de Bourgogne à vélo », dans le cadre de la démarche qualité des hébergements décrite dans le chantier A1
- Constitution d'un club de professionnels « Tour de Bourgogne à vélo »
- Développement des services de location et de réparation des bicyclettes
- Développement de services de transport
- Services spécifiques dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative situés à proximité des itinéraires
- Développement de boucles cyclables locales.

Le plan de communication préparé par le comité régional du tourisme doit être mis en place pour assurer la promotion du Tour de Bourgogne à vélo. Il comprend :

- La création des outils de promotion du produit régional en France et à l'étranger : manuel de vente, site Internet thématique dédié au Tour de Bourgogne à vélo, document d'appel spécifique, politique de relations presse...
- Concernant le site Internet dédié au Tour de Bourgogne à vélo, il est important qu'il comprenne une partie réservée aux professionnels leur donnant les informations et outils nécessaires. Cet espace professionnel peut être rattaché à la plate-forme de formation des acteurs touristiques de la région prévue dans le chantier E23
- Le développement de systèmes d'information mobiles



- La création d'une collection régionale de cinq documents d'information pour les cinq tronçons
- La promotion vers le bassin de proximité et l'information de la clientèle locale
- L'accueil / information des touristes, la mobilisation des professionnels, l'observation des clientèles.

Organisation

Le pilotage du chantier est assuré par la direction économie, économie sociale et solidaire et tourisme du conseil régional.

Un groupe de suivi du chantier l'accompagne. Il est constitué :

- du comité régional du tourisme
- des 4 conseils généraux
- des 4 comités départementaux du tourisme
- des pays traversés
- des représentants des professionnels
- des offices de tourisme situés sur l'itinéraire qui auront développé les services attendus.